



## Bientôt un « passeport » d'éducation financière au collège ?

A l'école non plus, l'argent n'est pas un sujet facile à aborder. La Banque de France expérimente, avec certains élèves de 4e, une sorte de brevet du budget. Les rudiments d'un budget. Les moyens de paiement. Le calcul des intérêts d'un crédit ou d'un livret d'épargne. Autant de sujets auxquels les collégiens d'une poignée de classes de 4e seront sensibilisés par leurs professeurs d'ici à la fin mai. A l'issue d'un enseignement de deux heures, et après avoir répondu à un quiz, ils se verront remettre un « passeport d'éducation financière », dans l'esprit du brevet de sécurité routière.

« Cette expérimentation, entamée en 2019 dans trois collèges de l'académie de Créteil, est élargie en 2020 dans cinq académies, et il faudra décider ensuite de sa généralisation, indique Mark Béguery, directeur de l'éducation financière à la Banque de France. Dans le cadre de la formation du citoyen, il est important que les élèves soient sensibilisés aux questions budgétaires et financières au moins une fois dans leur scolarité, quelle que soit la façon dont on parle d'argent ou non dans leur famille, quels que soient la catégorie socioprofessionnelle et le niveau de revenus. C'est un filet de sécurité. Ces enseignements sont d'autant plus importants alors que la dématérialisation croissante des moyens de paiement peut entraîner une difficulté supplémentaire pour toucher du doigt ces questions, et que des produits bancaires et financiers peuvent être souscrits sans même franchir la porte d'un établissement. »

L'initiative est menée dans le cadre de la « stratégie nationale d'éducation financière », lancée en 2016 par Bercy et pilotée par la Banque de France. Une première action avait été effectuée fin 2017 avec la mise en ligne de fiches pédagogiques destinées aux enseignants du primaire et aux professeurs de mathématiques du collège. « Ces supports ont été téléchargés 10 000 fois en 2019, un nombre en progression par rapport à 2018, mais il y a encore beaucoup à faire pour qu'ils gagnent en notoriété », note M. Béguery.

Comment expliquer cet engouement tout relatif ? « Ces modules traitent de sujets qui ne figurent pas dans les programmes, qui sont déjà très chargés, répond Pascale Micoleau-Marcel, de l'association La Finance pour tous, partenaire du projet. Il y a aussi une forte réticence de certains enseignants à évoquer ces sujets. Je me souviens d'attaques de l'un d'entre eux contre un kit pédagogique que nous avons réalisé pour le primaire, un des exercices visait à montrer la différence de coût entre achat comptant et à crédit et il nous accusait paradoxalement d'inciter les enfants au crédit ! »

Un banquier à l'école ?

« Les projets de mini-entreprises conduits par des enseignants au collège déclenchent aussi parfois des réactions caricaturales de certains autres professeurs », regrette de son côté Stéphanie de Vanssay, du Syndicat des enseignants-UNSA, soulignant que l'entrée de l'argent à l'école ne fait pas consensus. Sur Twitter, une enseignante agacée par ce type d'actions dénonçait ainsi, fin janvier, une « école au service du Medef », évoquant des « gosses (...) cobayes de lubies ultralibérales ». « Il n'y a en soi pas de tabou sur l'argent à l'école, la question est plutôt comment on l'aborde, juge Francette Popineau, porte-parole du syndicat Snuipp-FSU. On commence en maternelle en jouant au marchand, puis on apprend à remplir des chèques, on finance avec les élèves un projet de classe de mer, on travaille sur les conversions, on parle de la pauvreté. Là où ça bloque, c'est quand des entreprises utilisent l'école pour faire passer un message, pour inciter à capitaliser ou à emprunter, quand les banques proposent de venir en classe. C'est la ligne rouge. Il ne doit pas s'agir de préparer l'enfant à s'enrichir individuellement mais d'évoquer l'argent dans le cadre de projets collectifs. »

Faire entrer le banquier à l'école, c'est justement le principe de l'opération de la Fédération bancaire française « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe », qui existe depuis 2015. Des ateliers sont organisés en CM1 et CM2 autour d'un jeu de plateau sur les questions de budget. « Ce n'est pas aux banquiers de donner des cours de finance, il y a un métier pour cela, ça s'appelle

enseignant, s'insurge Rodrigo Arenas, coprésident de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). On ne demanderait pas à des employés de McDo de donner des cours de nutrition à l'école ! Les intervenants en milieu scolaire doivent être labellisés par le ministère. »

La Fédération bancaire française (FBF) souligne de son côté que les banquiers « n'entrent dans la classe qu'à la demande de l'enseignant et que c'est toujours celui-ci qui mène le jeu, le banquier n'intervenant qu'en appui. Il signe en outre une charte l'engageant à n'évoquer aucune banque ni aucun produit ».

Une labellisation

Une labellisation des dispositifs d'éducation financière, en milieu scolaire comme ailleurs, devrait toutefois être opérationnelle dans les semaines à venir, mise sur pied non par l'éducation nationale mais par la Banque de France. « L'idée est de promouvoir ceux qui respectent les critères de la stratégie d'éducation financière, notamment le caractère non commercial », précise Mark Béguery. Autre décision qui pourrait également faciliter l'entrée des actions d'éducation financière à l'école : la Money Week, événement international durant lequel des actions de sensibilisation sont menées dans les établissements scolaires, et qui était jusqu'ici traduite en France par « Semaine de l'argent », est rebaptisée « Semaine de l'éducation financière » pour son édition 2020, en mars. Taisez ce mot que je ne saurais entendre...

Pour toucher les jeunes, une autre initiative est en outre sur les rails.

« Deux heures d'éducation financière devraient être intégrées au service national universel, expérimenté en 2020 par 30 000 jeunes de 15 et 16 ans sur tout le territoire, ce serait un pendant au passeport, deux ans plus tard, cela permettrait d'entrer davantage dans les détails », précise la Banque de France. Action menée, cette fois, hors école.

Aurélie Blondel